

Titre de projet :

## **AW.19.2.16 Sozialwierkstat - Schirmprojekt**

**Classement dans la stratégie de développement régional:**

**Champs d'action:** Cohésion sociale

**Mesure dans champs d'action:** D.5 L'idée de projet était citée dans la stratégie.

**Situation de départ:**

Un élément essentiel de la méthode LEADER est une promotion de mesures de «bottom-up» avec une approche innovante.

L'accès aux fonds UE est souvent difficile pour les acteurs inexpérimentés ou bénévoles. De plus, les frais d'administration pour les petits projets sont les mêmes que pour les grands projets. Cela conduit à la situation que particulièrement de petits projets dans le domaine social ou dans le domaine de l'engagement bénévole des subventions restent exclus de subventions européennes.

**Objectifs:**

Avec l'option de projets de type «umbrella» une possibilité supplémentaire est créée visant à atteindre de nouveaux groupes d'acteurs: acteurs intéressés au développement local et amenant de bonnes idées, mais qui ont peu d'expérience avec des projets cofinancés par l'UE et leur exécution. Dans le cadre du projet dit «umbrella» des demandes simplifiées peuvent être adressées au Groupe d'action locale (GAL). Comme l'ensemble des démarches administratives sont effectuées par le GAL, un accompagnement et soutien optimal est assuré par le GAL. Le projet umbrella contribue à la simplification administrative, étant donné qu'une seule demande de subvention globale est à traiter par l'Autorité de gestion. Le GAL peut bénéficier, à côté de la gestion simplifiée, d'un moyen additionnel pour piloter la réalisation des objectifs, car la méthode umbrella lui donne à tout moment la possibilité d'assurer la direction spécifique du projet à travers une sensibilisation ciblée et des appels à projets axés.

Dans le cas précis, la réalisation de micro-projets est prévue sous le thème fédérateur de la „Promotion de la cohésion sociale“. Les micro-projets seront en relation avec l'inclusion de personnes en situation précaire, de personnes immigrées, de personnes avec handicap, de personnes âgées.

**Groupes-cibles**

**Porteurs de micro-projets:** Citoyens, en particulier les jeunes, devraient être encouragés à développer de leur propre initiative des idées de micro-projets dans ces différents domaines et de les soumettre au GAL. Les commissions consultatives communales (en particulier celles d'intégration) voire les écoles fondamentales des communes LEADER Atert-Wark pourront jouer également un rôle actif dans la mise en œuvre de micro-projets.

*En tant que porteurs de micro-projets ne peuvent figurer que*

- *des associations, des organisations caritatives, des ONG (en cas de groupes de personnes non-organisées, ces personnes doivent se concerter avec une asbl existante voire s'organiser en une asbl)*
- *en cas de commissions consultatives communales ou écoles fondamentales, les porteurs sont d'office les communes respectives*

Bénéficiaires: personnes en situation précaire, personnes immigrées, personnes avec handicap, personnes âgées

### **Description**

Sur une durée de 3 ans, jusqu'à 20 micro-projets pourront se réaliser avec les préalables suivants:

- ✓ Lancement d'appel à projets 2 fois par année (fin juin et fin novembre avec un premier appel en novembre 2017)
- ✓ Par micro-projet : budget max. 3.000 €
- ✓ Chaque micro-projet court sur une durée maximale d'1 année.
- ✓ Le comité exécutif du GAL Atert-Wark figure comme jury de sélection.
- ✓ Grille de sélection: critères de base obligatoires, critères spécifiques à points, par appel les 3-4 meilleurs des projets éligibles sont retenus, un projet éligible mais non retenu peut être présenté une 2ème fois lors d'un appel suivant.
- ✓ Le même porteur ne peut être retenu que pour max. 3 micro-projets pour la période globale.

Avec chaque porteur de micro-projet un accord de projet sera signé détaillant les conditions de mise en oeuvre. L'accord de projet est à conclure après l'acceptation du micro-projet par le GAL et avant que le projet ne commence. L'accord de projet contient tous les aspects essentiels à respecter par le porteur du micro-projet pendant l'exécution du projet.

Par une évaluation intermédiaire après la première année, d'éventuels ajustements nécessaires peuvent être faits.

Les partenaires du projet umbrella sont informés de l'évolution du projet au fil du temps et peuvent faire des propositions de développement, le cas échéant. À la fin de projet une synthèse des recommandations au développement de futurs projets umbrella seront consignées dans un rapport final.

### **Porteur de projet du projet Umbrella**

GAL Atert-Wark

### **Partenaires potentiels micro-projets**

associations du secteur social, Réidener Jugendtreff, clubs des jeunes, commissions consultatives communales, écoles fondamentales de la région Atert-Wark, Atert-Lycée, Office social OSCARE

## Innovation

Première réalisation d'un tel projet dit „umbrella“ au Luxembourg dans le cadre de l'initiative LEADER.

Approches nouvelles pour intéresser les forces vives, en particulier les jeunes, pour leur région en leur donnant les moyens de s'exprimer et de s'investir eux-mêmes dans des projets de petite envergure. Y sont connectées des impulsions nouvelles et novatrices dans le secteur social et un renforcement de l'approche ascendante.

## Durée de projet

Novembre 2017 – octobre 2021

Durée par mirco-projet: max. 1 année

## Budget (en €)

	nov-déc 2017	2018	2019	2020	jan-oct 2021	Total
micro-projets	0,00	7 000,00	14 000,00	14 000,00	7 000,00	42 000,00
publication appels à projets	500,00	1 000,00	1 000,00	500,00	0,00	3 000,00
<b>Total</b>	<b>500,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
UE/Etat – 71%	355,00	5 680,00	10 650,00	10 295,00	4 970,00	31 950,00
Communes – Fonds communal LEADER – 29%	145,00	2 320,00	4 350,00	4 205,00	2 030,00	13 050,00

## Indicateurs

Nombre de micro-projets

Nombre d'acteurs impliqués / de personnes impliquées (mobilisation accrue de nouveaux groupes d'acteurs aux idées novatrices qui avaient auparavant peu d'expérience de projets cofinancés par l'UE et qui avaient peut-être pris distance de tels projets)

Nombre d'actions réalisées

Nombre de bénéficiaires des actions

Annexes: Formulaire de candidature, Fiche de sélection, Contrat-type de micro-projet